



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : mairie@nancay.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

DÉLIBÉRATION N°2024-04-002

**Nombre de conseillers en
exercice : 14**

Présents : 11

Votants : 12

Date de la convocation :
04/04/2024

Date d'affichage :
04/04/2024

**OBJET : Contrat de location
de longue durée pour la
téléphonie**

L'an deux mille vingt-quatre
le onze avril à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF, MARY.
Messieurs BAILLY, BONNOT, LEFEVRE, PERRIER, RAGOBERT,
URBAIN.

Excusée : Madame GUÉRU.

Absents : Messieurs BARRÉ, IMBAULT.

Secrétaire : Madame Murielle BOUGIS.

Madame Arlette GUÉRU a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.

Le conseil municipal,
vu la présentation faite par le 2^{ème} adjoint au Maire du contrat de location de
longue durée (63 mois) concernant le matériel de la téléphonie avec la société
CCLS Leasing Solutions à la Défense,
Il est indiqué que les 3 premiers mois seront gratuits.
À compter du 1^{er} juin 2024, il en coûtera 1 040.40 € à la Commune.
après en avoir délibéré, à l'unanimité,
autorise le 2^{ème} adjoint à signer ce contrat de location de longue durée qui
débutera au 1^{er} mars 2024.
Des frais de dossier d'un montant de 100.00 € seront à régler.

Fait à Nançay, le 12 avril 2024

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 12 avril 2024.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :